

Dérivation Garrison

Je devrais peut-être commencer par répondre aux observations faites par le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie). Monsieur le Président, je me demande si l'on pourrait rester un peu tranquille de ce côté.

[Français]

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre! La présidence constate elle aussi que le bruit est peut-être plus élevé que d'habitude à la Chambre. Cela dépend probablement de l'excellente assistance des honorables députés. Cependant, je pense que nous devrions écouter attentivement le discours de l'honorable député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie).

[Traduction]

M. Blaikie: Nous ne sommes pas habitués à voir autant de députés libéraux à la Chambre, monsieur le Président, sauf pour les votes, et ces députés n'y sont pas habitués non plus.

Je voudrais répondre, monsieur le Président, aux observations faites par le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie), qui, comme d'habitude, a étalé ses bonnes intentions tout en ne tenant aucun compte des faits. Il a pris l'initiative d'enfreindre l'un des aspects les plus importants de la lutte contre le projet de dérivation Garrison, c'est-à-dire l'absence de tout sectarisme et l'unanimité avec lesquelles les Manitobains ont tenté d'empêcher cette catastrophe écologique de jamais devenir réalité. Le député de Winnipeg-Assiniboine a foulé aux pieds cette belle unanimité pour tenter de marquer des points sur le plan de la basse politique, notamment en faisant allusion à la prétendue inaction de la part du gouvernement néo-démocrate qui était au pouvoir avant 1977 et qui a été défait en octobre 1977. Ce que le député a omis de signaler, c'est que jusqu'à la fin de 1977, tous les Manitobains attendaient la publication du rapport de la Commission mixte internationale sur le projet de dérivation Garrison. A cette époque, il y avait encore des raisons de croire que les Américains accepteraient le jugement rendu par cette Commission.

Nous avons appris par la suite, en 1978, que ce n'était pas le cas. Pendant les quatre années qui ont suivi la publication du rapport de la Commission mixte internationale, nous avons un gouvernement progressiste conservateur qui n'a pratiquement rien fait. Il s'en est remis entièrement aux relations diplomatiques avec les États-Unis. Ce gouvernement affirmait que nous n'avions rien à craindre, étant donné la bonne volonté de nos voisins du sud. Il a affiché son attitude habituelle à l'égard des États-Unis, attitude dénuée de tous sens critique, ce qui n'a pas été profitable, monsieur le Président. Cependant, je constate avec plaisir que le député de Winnipeg-Assiniboine a finalement retrouvé le bon sens, qu'il a enfin adopté une attitude réfléchie à propos des agissements des États-Unis d'Amérique en vue de défendre leur propre intérêt. Nous avons enfin entendu un député conservateur dire, au sujet d'un Républicain du Dakota du Nord, qu'en fin de compte, les États-Unis défendent toujours leurs propres intérêts. C'est le fondement de toute la politique étrangère des États-Unis. C'est tout un changement, monsieur le Président, que d'entendre un député progressiste conservateur faire une analyse aussi lucide de la situation. Nous sommes heureux d'entendre pareille déclaration.

J'espère que cette rectification aura satisfait les Manitobains qui nous écoutent, eux qui savent bien que le gouvernement

actuel du Manitoba fait bien davantage que le précédent gouvernement progressiste conservateur pour sensibiliser l'opinion publique, faire connaître les faits à propos du projet de dérivation Garrison et encourager l'opposition à ce projet. En fin de compte, pour faire échec à cette mesure, il faut que nous fassions connaître nos préoccupations et que nous tentions par tous les moyens d'y mettre fin.

La motion actuellement à l'étude dit que le gouvernement fédéral:

... devrait envisager l'opportunité d'adopter toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que l'achèvement des travaux de dérivation de la rivière Garrison dans l'État du Dakota du nord ne cause aucun dommage à l'environnement du Manitoba ...

Le terme important ici, monsieur le Président, est «achèvement», car c'est avec l'achèvement des travaux de dérivation du projet Garrison que, comme l'a souligné le député de Winnipeg-Assiniboine, les eaux du bassin hydrographique de la rivière Missouri se mélangeront à celui de la Baie d'Hudson. C'est très inquiétant. L'état du Dakota du Nord et le département de l'Intérieur des États-Unis présentent un projet en fait ahurissant, qui est l'exemple par excellence de la vanité déplacée de l'Homme. Ce projet prométhéen prévoit l'irrigation de près de 250,000 acres de terres dans le Dakota du Nord par le biais de réservoirs et de digues qui, grâce à l'intervention du génie humain, permettront ce que la nature n'a jamais permis, à savoir que les eaux d'un bassin hydrographique coulant vers le sud puissent se mêler à celles d'un bassin coulant vers le nord. Le projet Garrison éliminera en fait la ligne continentale de partage des eaux dans le Dakota du Nord. Les rivières du Nord de cette ligne couleront plus jamais dans la Baie d'Hudson, ni celles du sud, dans le golfe du Mexique. Au contraire, les deux systèmes hydrographiques seront reliés et leurs eaux mélangées.

• (1600)

Il y a dix ans environ, des Manitobains qui avaient pris connaissance du projet Garrison ont commencé à se demander quelle en serait l'incidence sur les eaux canadiennes. Les deux réseaux hydrographiques coulant vers le Nord et vers le Sud présentent des caractéristiques bien différentes. En effet, celui du sud compte des espèces de poisson n'existant pas au Canada, et vice versa. Ces gens se demandaient également quels type de vie aquatique, minuscules bactéries ou particules chimiques étrangères, pourraient ainsi pénétrer au Canada en raison du mélange des eaux. Plus les Manitobains se posaient de questions sur le projet Garrison, plus ils s'inquiétaient de sa mise en œuvre. Les responsables politiques manitobains se sont empressés de téléphoner et d'écrire à leurs homologues à Ottawa en les invitant à se plaindre contre le projet Garrison auprès du gouvernement américain. Les Manitobains avaient ainsi trouvé le moyen de transmettre leur inquiétudes grandissantes, mais ceux qui ont présenté les instances se sont vite rendu compte que le projet relevait autant du gouvernement américain que de l'État du Dakota. Par conséquent, le gouvernement fédéral a dû aider le Manitoba à se frayer un chemin dans le dédale de la diplomatie et de la négociation internationales.